

Villennes
sur Seine

LE MAG

N° 9 • janvier 2023

Belle et heureuse année 2023



CADRE DE VIE

**Le projet du port de Triel
abandonné**
> p. 4

DOSSIER

Sobriété énergétique :
Villennes déploie sa stratégie
> p. 14

CULTURE

**La collection Azzola
exposée en salle Fordan**
> p. 26

SOMMAIRE

3. Édito

4. Cadre de vie

- Victoire pour Villennes : le projet de port de Triel abandonné

6. Mobilités

- Pôle gare : pour une circulation apaisée et partagée

7. Commerce

- Des pistes pour dynamiser le commerce local
- Vrac+ prend le relais de la Poste
- Nouveau food-truck le vendredi soir

8. Paroles de Villennois

- Emmanuel Claude (Alphadiab) : « L'impression d'aider les gens au quotidien »

10. Vie municipale

- Cérémonie des vœux du maire
- Des colis de Noël offerts par le CCAS
- Loto des aînés

11. Transitions

- Villes et villages fleuris : une deuxième fleur pour Villennes
- Au 1^{er} janvier 2023 : tous les emballages et papiers se trient
- Quand sortir mes bacs et encombrants ?

14. Dossier – Sobriété énergétique

- Sobriété énergétique : Villennes déploie sa stratégie
- Rendre les bâtiments plus performants
- Les actions menées par la Municipalité
- La sobriété à la portée de tous
- Énergies solidaires, des conseils à proximité

18. Vie scolaire

- Menu des cantines : les enfants ont leur mot à dire
- Noël avant l'heure dans les écoles

20. Jeunesse

- Formez-vous à l'art oratoire
- Nicolas, au Local à temps plein
- Le CMJ sur tous les fronts

22. Santé

- La Maison médicale bientôt aux petits soins
- L'énergétique chinoise au centre-ville

23. Associations

- Céline Choquet élue Miss maman Île-de-France
- Des mosaïques d'AVB au Togo

24. Sport

- Le terrain synthétique au nom de Philippe Jonot
- Éclairage Led sur les courts de tennis
- Rémy Boyer, un Villennois champion de moto

26. Culture



- La Collection Marcel Azzola : une exposition qui se regarde et s'écoute !
- Arthur Hinnewinkel, piano... passionément
- Du théâtre in english
- ACV, la mémoire de Villennes : focus sur Léonard Rosenthal
- Salon du chocolat
- Un nouveau roman pour le couple Delagrangé

28. Retour en images

30. Tribunes

31. Agenda & Carnet

Directeur de la publication : Jean-Pierre Laigneau

Responsable de la publication : Thomas Chaigne

Rédaction : Service Communication, élus, services municipaux

Réalisation : Service Communication

Crédits photos : Services municipaux

Impression : Imprimerie Jasson Taboureau

Imprimé dans le respect de l'environnement sur papier éco-certifié

3 000 exemplaires

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2023

Suivez-nous sur :
www.ville-villennes-sur-seine.fr



Mairie de Villennes sur Seine



@villennesurSeine





Chères Villennoises,
Chers Villennois,

Au cours des derniers mois, vous avez pu découvrir les premiers résultats des actions et des chantiers menés depuis le début de notre mandature. Construction de la Maison médicale, rénovation de la Maison des associations, réaménagement du Pôle gare, obtention de la seconde fleur du label Villes et Villages fleuris... Parallèlement à ces actions visibles, les élus et moi-même travaillons à garantir le bien vivre villennois et l'esprit village si cher à tous, et ce malgré des contraintes de plus en plus fortes.

Et croyez-moi, nous ne nous reposons pas sur nos lauriers ! Les élus de la majorité et moi-même préparons le budget 2023. Un budget resserré où les économies et la sobriété seront de mise sans pour autant renier nos engagements. Le plan de sobriété énergétique communal va dans ce sens puisque nous réduisons nos consommations tout en préparant dans le même temps la transformation énergétique des bâtiments municipaux.

Après cette période de Noël et de partage, je tiens à rappeler que la Municipalité œuvre à trouver des solutions d'intérêt général que l'intérêt individuel ne satisfait pas toujours, j'en ai bien conscience. Il s'agit pourtant de vivre tous ensemble et du mieux possible, de tendre vers le consensus et d'éviter autant que possible le chacun pour soi.

Je vous adresse mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de paix pour cette année 2023 et j'espère vous retrouver nombreux à la salle des arts le vendredi 13 janvier à 19 heures à l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire.

Jean-Pierre Laigneau,
Maire de Villennes-sur-Seine,
Conseiller communautaire
Grand Paris Seine & Oise (GPS&O)

CADRE DE VIE

Victoire pour Villennes : le projet de port de Triel abandonné

Face à la persistance de l'opposition locale, le projet de port industriel de Triel-sur-Seine a été abandonné par Haropa, Ports de Paris.



C'est un succès important pour les Villennois. Près de 10 ans après son lancement, Haropa, Ports de Paris a décidé de renoncer au projet initial de port industriel des 2 Rives de Seine. Les représentants de l'établissement public l'ont annoncé jeudi 27 octobre 2022 lors d'une réunion avec Jean-Pierre Laigneau, Maire de Villennes-sur-Seine, et Christine Hanon-Batiot, conseillère municipale.

Prévu sur le site de la marina Port Saint-Louis, entre les communes de Triel-sur-Seine et Carrières-sous-Poissy, ce projet de port de 34 hectares était vivement contesté par les municipalités de Villennes-sur-Seine et de Carrières-sous-Poissy, ainsi que par des associations environnementales :

l'Association pour la protection et la tranquillité de l'environnement des rives de Seine (Apters) et Rives de Seine nature environnement (RSNE).

« Un danger pour les habitants et le cadre de vie »

« C'est une victoire importante pour Villennes, ses habitants et son environnement, se réjouit Christine Hanon-Batiot. Notre cadre de vie était en danger, ce projet présentait des risques pour la santé des habitants du territoire, des deux côtés de la Seine. La Municipalité de Villennes-sur-Seine a beaucoup investi en frais juridiques pour contester les aberrations de ce pro-

jet, pour mettre en évidence la faiblesse de l'étude d'impact et le manque de précisions sur les activités prévues sur le site. Avec l'ensemble de la contestation, nous avons pointé les atteintes sonores et visuelles, les risques industriels, la dégradation environnementale et paysagère, les atteintes à la biodiversité et le déficit d'image que Villennes aurait subi. »

Confronté à l'opposition au projet, Haropa, Ports de Paris a donc décidé d'y renoncer en se tournant désormais vers l'étude d'une solution de « simple desserte fluviale de la Boucle de Chanteloup, à concerter avec l'ensemble du territoire ». Une réorientation que la Municipalité de Villennes-sur-Seine s'engage à suivre de près pour continuer de protéger son territoire et ses habitants.

Rappel chronologique

2013

Enquête publique

2014

Autorisation préalable à la création du port et déclaration de projet par le Conseil d'administration de Ports de Paris

2014-2015

Requêtes des associations environnementales locales auprès du Tribunal administratif

2017

Annulation par le Tribunal administratif de Versailles de l'Autorisation préalable et de la déclaration de projet

2018

Appel de la décision du Tribunal administratif par Ports de Paris et le Ministère de la transition écologique et solidaire

Mai 2022

Arrêt rendu par la Cour d'appel : la déclaration de projet et l'Autorisation préalable sont confirmées

Juin et juillet 2022

Deux pourvois en cassation déposés par la Commune de Villennes-sur-Seine et les associations environnementales

Octobre 2022

Abandon du projet initial.

« Ce n'est qu'une étape »

Bruno LEMIERE, Président de l'Association pour la protection et la tranquillité de l'environnement des rives de Seine (APTERS).

« Nous avons atteint le premier objectif, l'abandon du projet de port industriel. Il n'avait pas de sens, notamment d'un point de vue écologique, et avait été lancé contre l'avis de l'enquêteur public. Nous évitons ainsi une industrialisation polluante face à Villennes. Mais ce n'est qu'une étape. Haropa abandonne le projet en l'état et l'Apters souhaite rester active. Nous savons qu'un projet en suit toujours un autre, notamment avec la création du méthaniseur en face.

« Engager des contre-propositions »

Nous ne sommes pas dans l'opposition systématique, nous voulons juste éviter un nouveau projet aberrant. Alors nous souhaitons rencontrer Haropa pour comprendre la suite du développement économique et industriel de la zone. L'Apters souhaite engager des contre-propositions dans l'intérêt de Villennes. Nous les avons déjà exposées au Maire de Villennes et nous voulons les proposer à Haropa. Il est impératif d'avoir une activité sur ce lieu car la nature a horreur du vide. Nous souhaitons donc prendre les devants. »

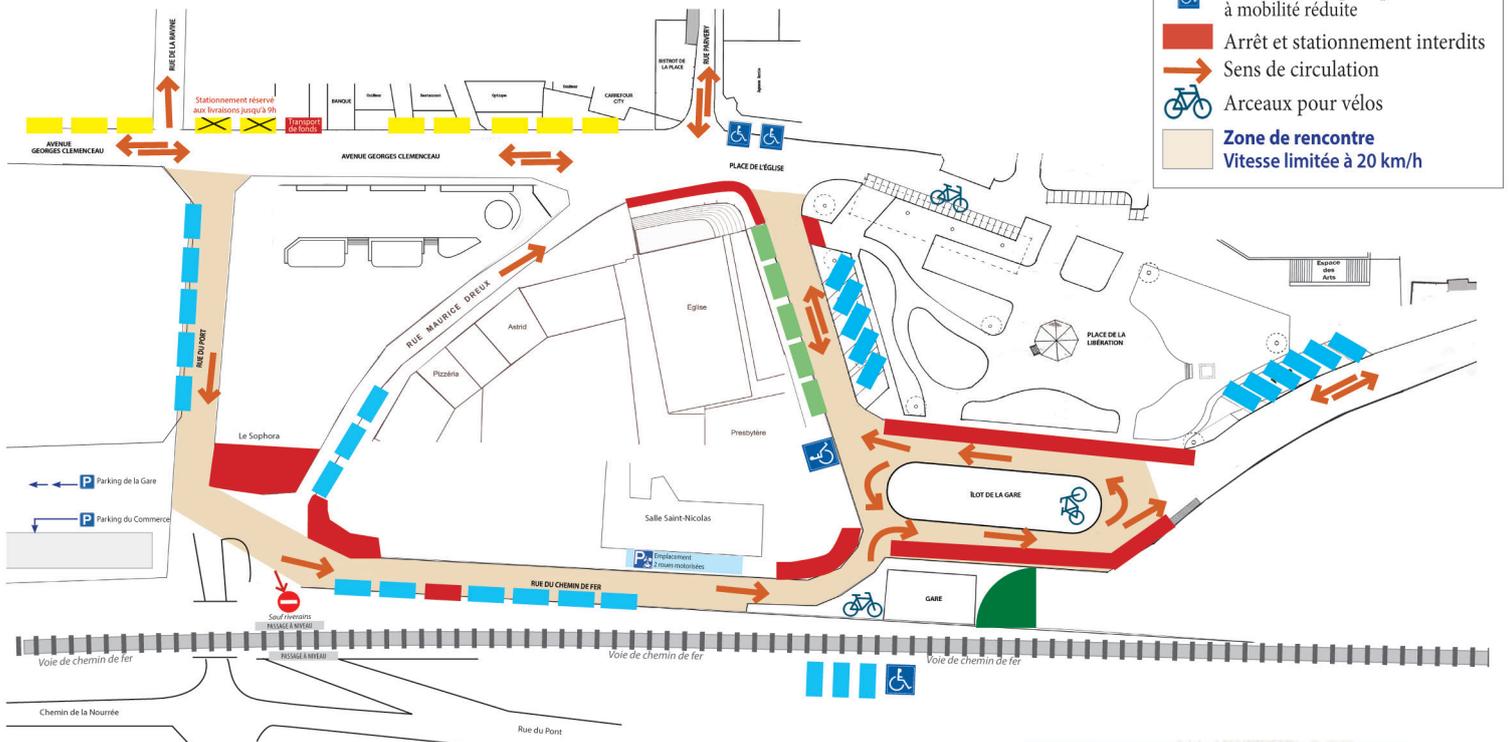


Bruno Lemièr, Jean-Pierre Laigneau et Christine Hanon-Batit.

MOBILITÉS

Pôle gare : pour une circulation apaisée et partagée

La fin des travaux de voirie du pôle gare donne au centre-ville un nouveau schéma de circulation et de stationnement, favorisant le partage de la route entre les différents moyens de transport.



« Partager la chaussée »

Fasoumana Makalou,
chef de la police municipale



Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes. »

■ Et concernant le stationnement ?

« Les règles de stationnement dans le centre-ville ont été adaptées. Le rue du Chemin-de-fer a été restituée en zone bleue. Des places de dépose-minute ont été mises en place le long de l'église pour fluidifier les accès aux écoles et à la gare. Des zones spécifiques, pour les vélos et pour les deux-roues motorisés, ont également été mises en place. Certaines zones, colorées en rouge sur le plan ci-dessus, sont strictement interdites à l'arrêt et au stationnement. Les marquages au sol ne seront terminés qu'à la sortie de l'hiver cependant les bonnes habitudes doivent être prises tout de suite. La police municipale sera vigilante face aux actes d'incivilités et verbalisera. »

■ Des zones de rencontre, pourquoi ?

« Le réaménagement du pôle gare a permis la création de zones de rencontre. L'objectif de ces espaces est de partager la chaussée entre les piétons, les vélos et les véhicules. »



De nouveaux arbres sur la place de la Libération

Les travaux de voirie terminés, le premier nouvel arbre de la place de la Libération a été planté vendredi 9 décembre par les élus de la Municipalité. À cette occasion, la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise et les entreprises ont été remerciées pour avoir respecté les délais et les contraintes de notre commune.

Des pistes pour dynamiser le commerce local

Pour la première fois, en octobre et novembre, la commune a conduit une grande enquête auprès des clients des commerces villennois. Vous avez été plus de 400 personnes à répondre. Merci à tous ceux qui ont pris le temps de répondre. De cette manière, vous aidez la Municipalité à affiner sa stratégie d'attractivité du territoire et vous apportez à nos commerçants des informations qui leur permettent de mieux comprendre vos attentes et d'ajuster leur offre en conséquence.

Les résultats de l'enquête ont déjà été partagés avec nos commerçants et la Municipalité propose de vous les présenter lors d'une réunion qui se déroulera à distance le samedi 14 janvier de 10h à 11h. Il vous suffira de saisir cette adresse sur votre ordinateur ou smartphone pour participer et échanger avec les élus en charge de cette initiative : meet.google.com/hfx-ztii-dhw

En avant-première, quelques premiers résultats.

■ Vous confirmez votre attachement aux commerces du centre-ville.

Vous êtes plus de 80% à fréquenter les commerces de centre-ville plusieurs fois par mois voire par semaine. Vos commentaires soulignent la qualité des produits et des services et, plus important encore, du lien que vous nouez avec vos commerçants. Si vous souhaitez plus de stationnement pour les voitures (48,6%), vous êtes nombreux aussi à demander une piétonisation partielle du centre-ville (34,9%) et une vie nocturne plus animée (34,9%) avec notamment des commerces qui resteraient parfois ouverts en soirée (41,3%). Si l'association des deux premiers éléments peut sembler paradoxale, elle n'est néanmoins pas antinomique. Les solutions à étudier ? Optimiser l'usage de la voiture en créant plus de rotation dans le stationnement, faire de l'événementiel piéton et nocturne.



■ Vous souhaitez plus d'offres et de nouveaux services

Les services à développer en priorité selon les sondés : relais-colis (51%), blanchisserie et pressing écologiques (33,2%), réparation / valorisation de petits matériels ménagers et numériques (27,2%).

Et à la question « *que faudrait-il améliorer en priorité dans l'offre commerciale ?* », vous êtes plus de la moitié (56,1%) à demander en priorité « *plus de culture* » : une librairie, de la presse. Viennent ensuite les commerces de bouche et une offre de restauration que vous souhaitez plus large.

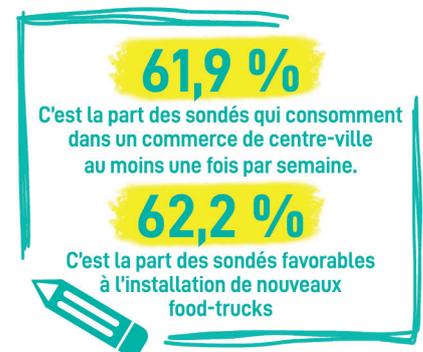
■ Vous attendez un marché étendu et plus dynamique

Vous tenez à votre marché du samedi matin (à 76,5% vous confirmez que c'est le bon jour) mais vous êtes unanimes pour souhaiter son extension avec de nouveaux commerçants (72,2% des sondés souhaitent plus de choix) et des prix plus compétitifs (84,4% le trouvent cher),

pour vous donner envie d'y consommer davantage. Cela renforce notre volonté de développer le marché et le moment venu nous comptons sur vous tous pour y revenir en nombre.

■ Le White Parc, loin du centre...

Fait intéressant, vous êtes nombreux à avoir découvert à l'occasion de l'enquête que les commerces du White Parc se situent sur notre commune. Si vous fréquentez régulièrement certaines des enseignes présentes, vous soulignez le besoin d'en améliorer avant tout l'accès (58,7%) et la sélection des enseignes proposées (48,7%).



Le succès de cette enquête nous encourage à poursuivre la consultation des Villennois sous cette forme, que vous avez d'ailleurs globalement jugée utile et agréable dans les commentaires que vous avez laissés.



Vrac+ prend le relais de la Poste

Exceptées les activités bancaires, l'épicerie fine du centre-ville offre les mêmes services que La Poste, avec une amplitude horaire bien supérieure (44h par semaine).

Nouveau food-truck le vendredi soir

Le camion à pizza L'Italienne vous donne désormais rendez-vous les vendredis soirs de 18h à 21h sur le parking de l'entrée de ville côté autoroute, au début de l'avenue Charles-de-Gaulle. L'Italienne vous propose des pizzas au feu de bois, avec des produits de qualité issus de circuits courts.





Emmanuel Claude, aux côtés de Maelle Robin, responsable marketing AlphaDiab.

« L'impression d'aider les gens au quotidien »

Désignée entreprise innovante de l'année à l'occasion du Prix de l'entrepreneur de GPS&O, la société Alphadiab a été créée il y a 11 ans par un Villennois, Emmanuel Claude. Rencontre avec le patron, dans ses locaux de l'avenue du Maréchal-Foch.

Pouvez-vous nous présenter Alphadiab ?

Alphadiab est spécialisé dans le matériel médical pour diabétiques. L'entreprise a 11 ans d'existence, 17 salariés et une trentaine d'agents commerciaux. Les bureaux administratifs sont à Villennes et la logistique à Chanteloup. Nous avons parmi nos clients environ 2000 Ehpad, 400 hôpitaux et 3000 pharmacies.

La mairie de Villennes a également déjà fait partie de vos clients ...

Oui, nous avons fourni des thermomètres pour les écoles pendant la crise du Covid. La mairie avait sollicité la pharmacie de la Fontaine qui était en rupture de stock et comme nous travaillons beaucoup avec eux, ils nous ont mis en relation.

« Engagement pour une économie circulaire »

Alphadiab vient d'être désigné entreprise innovante de l'année dans le cadre du prix de l'entrepreneur GPS&O. Dans quel objectif avez-vous candidaté ?

On m'a d'abord proposé de faire partie du jury et je me suis dit, qu'après tout, Alphadiab avait des arguments à présenter, surtout via notre engagement pour une économie circulaire. La santé se sent parfois un peu exemptée de devoir fournir des efforts sur les consommations de plastique, sur les objets à usage unique. Pourtant il y a des choses à améliorer. En candidatant, nous nous sommes dit qu'on pourrait bénéficier de soutiens politiques, de coups de projecteurs pour faire avancer des lignes réglementaires. À l'arrivée, c'est un peu ce qui est en train de se produire.

Qu'est-ce qui vous a valu de remporter ce prix ?

Nous sommes spécialisés dans le maté-

riel médical pour les diabétiques et en réalité, on n'a pas inventé un produit révolutionnaire. C'est plutôt notre volonté d'intégrer une logique environnementale et une circularité dans notre activité qui est innovante. Dans un univers de plastique, du jetable et d'usage unique, il y a du boulot.

« Ce n'est qu'une première étape »

Comment cette philosophie se concrétise-t-elle ?

Nous avons déjà réussi des avancées en réduisant les volumes avec des produits comme des autotiqueurs utilisant jusqu'à 3 fois moins de plastique. Mais ce n'est qu'une première étape. Maintenant, nous aimerions faire de l'écoconception, produire en France, avec des matériaux recyclés, pour avoir une empreinte carbone réduite. Nous travaillons aussi sur les lecteurs de glycémie pour le diabète gestationnel qui touche 10% des femmes enceintes. L'appareil est garanti 4 ans mais n'est utilisé que 4 mois, ce qui est difficilement concevable. Notre mission est de monter un atelier de reconditionnement de ces appareils qui peuvent ainsi être réutilisés.



Pourquoi, en tant qu'auto-entrepreneur, vous êtes-vous lancé dans ce domaine ?

J'ai un parcours d'ingénieur agronome, a priori rien ne me prédestinait à être dans le milieu du diabète. À l'aube de la quarantaine, j'ai eu envie de changer d'univers et la santé m'intéressait. J'ai fait plusieurs laboratoires et il y a 12 ans, alors que j'étais patron d'une filiale française d'un groupe italien, je me suis retrouvé en désaccord stratégique et j'ai quitté cette société pour mettre en pratique ce que j'avais envie de faire.

Et pourquoi avoir spécifiquement choisi le secteur du diabète ?

Car on a vraiment l'impression d'aider les gens au quotidien, il y a quelque chose de gratifiant en réduisant les contraintes de leurs pathologies. Le diabète, c'est 8000 amputations du pied par an, c'est la première cause de cécité, ce sont des AVC, des infarctus, une liste de complications qui ne donnent pas envie. Et au quotidien, c'est se piquer le bout des doigts pour vérifier sa glycémie, s'injecter des doses d'insuline. C'est une contrainte lourde et une charge mentale infernale.

« Faire du sur-mesure »

Cela implique une certaine philosophie pour votre entreprise ...

L'objectif est de faire du sur-mesure car il y a plusieurs diabètes et donc plusieurs types de patients diabétiques avec des profils et des besoins très différents. On a commencé en distribuant des produits internationaux en France. Désormais, en écoutant les besoins des patients, nous sommes devenus développeurs, concepteurs de produits, avec des nouveaux matériaux et une envie d'insérer des évolutions environnementales et une notion d'économie circulaire.

Vous êtes Villennois depuis 22 ans, pourquoi avoir choisi cette commune ?

Je suis venu à Villennes d'abord pour être proche du lycée international de Saint-Germain-en-Laye. Nous étions, avec ma famille, expatriés en Angleterre, et ma fille aînée a appris à écrire en anglais avant de le faire en français. La première fois que nous sommes arrivés à Villennes, nous avons flashé. Depuis 22 ans, nous y sommes bien. C'est un village qui a une histoire et j'aime beaucoup ça, c'est d'ailleurs pour cela que je suis l'association ACV, La Mémoire de Villennes que je trouve très intéressante.

VIE MUNICIPALE

Cérémonie des vœux du maire



Jean-Pierre Laigneau,
Maire de Villennes-sur-Seine,
et le Conseil municipal

ont le plaisir de vous convier
à la **cérémonie
des vœux du Maire**

le **vendredi 13 janvier 2023**
à **19h**, salle des arts
(place de la Libération)

Des colis de Noël offerts par le CCAS

À l'approche des fêtes, les agents de police municipale ont distribué des colis de Noël aux séniors inscrits au Centre communal d'action sociale (CCAS).

Plus d'informations sur les aides proposées par le CCAS : 01 39 08 25 68.



Loto des aînés

Le 22 novembre dernier, les séniors villennois se sont réunis à l'occasion du traditionnel loto animé par Christyane Javoise et Mireille Vasselín.

Villes et villages fleuris : une deuxième fleur pour Villennes

La politique durable d'embellissement du cadre de vie a séduit le jury régional qui a attribué une 2^e fleur à notre belle commune.

Fin juillet, les membres du jury avaient été reçus par Virginie Oks, Adjointe au maire déléguée aux Transitions énergétique et écologique, Marie-Agnès Bouyssou, Première adjointe au Maire, et par Céline Pouly, Responsable du pôle Environnement et Transition écologique.

Après délibération, ils ont décidé, à l'unanimité, d'attribuer une deuxième fleur à la commune de Villennes-sur-Seine. « Le jury a été sensible à l'accueil qui lui a été réservé, en présence d'une équipe investie dans l'embellissement du cadre de vie de la commune », écrit Hamida Rezeg, Présidente du jury régional VVF dans un courrier adressé au maire.

« Une démarche de plus en plus vertueuse écologiquement »

Dans ses conclusions, le jury a notamment évoqué « une équipe municipale et technique dynamique et impliquée » et « un fleurissement pertinent, agréable à l'œil, adapté ». La gestion différenciée des espaces et la propreté de la commune ont également été soulignées.

« Nous sommes très heureux de cette reconnaissance du jury régional, explique Virginie Oks. Cela acte le travail remarquable mené par nos agents au service des

espaces verts de la commune. Au-delà du fleurissement, c'est également une démarche de plus en plus vertueuse écologiquement qui a été récompensée : généralisation du zéro phyto dans tous les espaces commu-

naux, économies d'eau, diminution des plastiques, installation de l'écopâturage, etc. Ces actions ont dernièrement permis à Villennes d'obtenir également le label régional Territoire engagé pour la nature ».



Les représentants villennois lors de la cérémonie officielle de remise du prix qui s'est déroulée le mardi 29 novembre au Conseil régional d'Ile-de-France.



Virginie Oks et les membres du jury lors de leur visite en juillet 2022.



TRANSITIONS

Au 1^{er} janvier 2023 : tous les emballages et papiers se trient

À compter du 1^{er} janvier 2023, fini le casse-tête des consignes de tri pour les emballages sur le territoire de la Communauté urbaine. L'ensemble des emballages sans exception – barquettes, pots de yaourt, sachets, capsules, tubes de dentifrice, gourdes de compote, sacs en plastique... – seront donc à déposer dans le bac jaune. Objectif : trier plus pour recycler plus.

Dès le 1^{er} janvier prochain, les habitants de GPS&O rejoindront les millions de Français qui mettent déjà en pratique ces nouvelles consignes de tri. Cette simplification et cette harmonisation à l'échelle nationale découlent de la loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015.

Concrètement, les habitants devront jeter également dans le bac de tri tous les emballages en plastique et tous les petits emballages en métal.



Plus simples, plus pratiques, plus lisibles et mieux harmonisées, ces nouvelles règles vont permettre à la fois, de diminuer le volume des ordures ménagères, de développer de nouvelles filières de recyclage et par là même, de réduire la pression sur les ressources naturelles.

Emballages en carton et briques alimentaires



Tous les papiers



Emballages en métal



NOUVEAU



Emballages en plastique



NOUVEAU



Jetez les emballages en vrac, pas dans un sac.



N'empilez pas les emballages les uns dans les autres.



Inutile de laver les emballages. Il suffit de bien les vider.

Quand sortir mes bacs et encombrants ?

Pour les collectes qui ont lieu le matin et pour les encombrants
> les sortir la veille au soir

Pour les collectes qui ont lieu l'après-midi
> les sortir le matin avant midi.



HABITAT PAVILLONNAIRE

SECTEUR ORANGE

ORDURES MÉNAGÈRES :	Lundi matin
EMBALLAGES RECYCLABLES :	Jeudi matin, toutes les 2 semaines (semaines impaires) à partir du 5 janvier
VERRE :	Mardi matin, toutes les 2 semaines (semaines impaires) à partir du 3 janvier
DÉCHETS VERTS :	Rendez-vous en déchèterie
ENCOMBRANTS :	3 janvier, 7 mars, 2 mai, 4 juillet, 5 septembre, 7 novembre

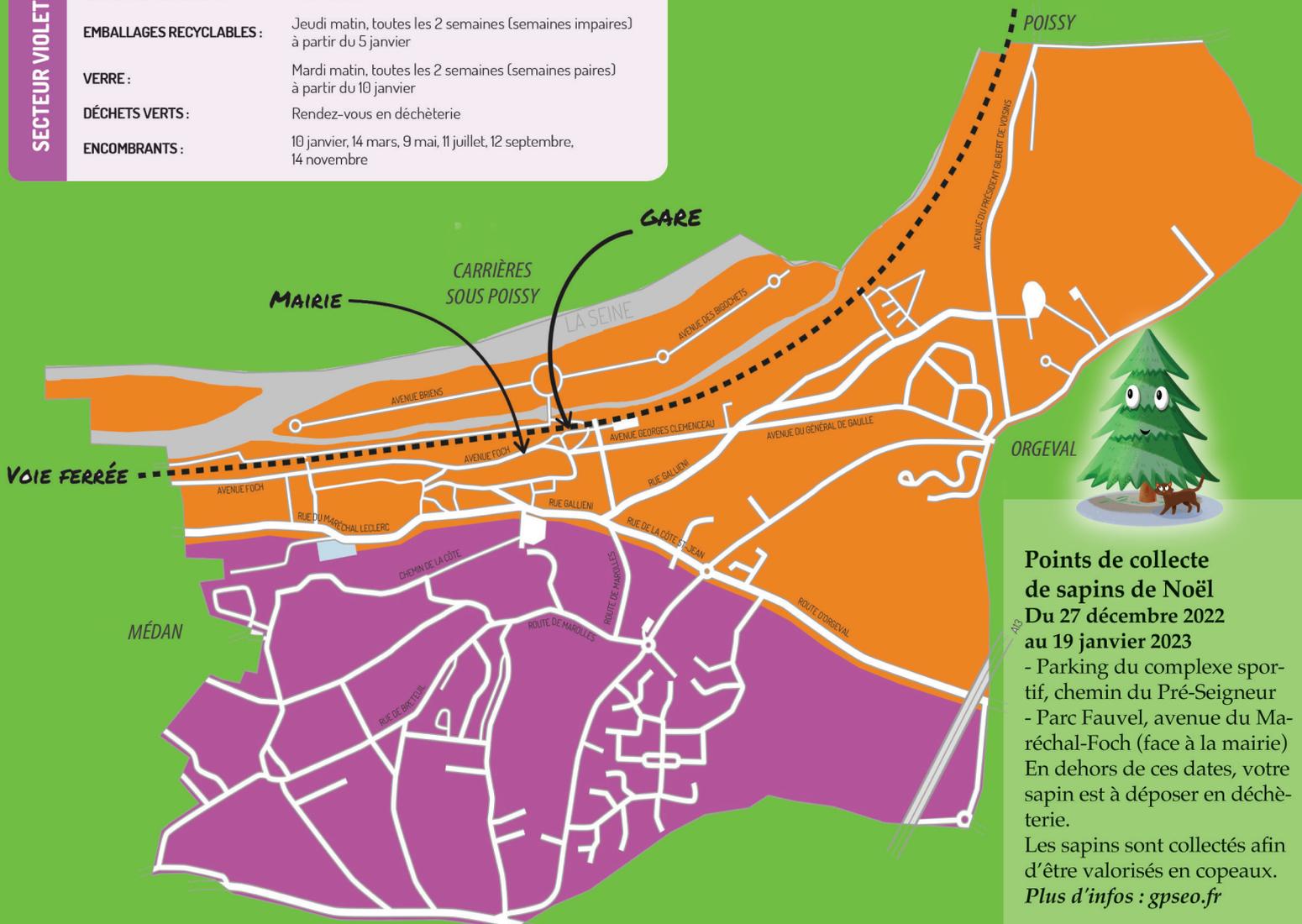
SECTEUR VIOLET

ORDURES MÉNAGÈRES :	Lundi matin
EMBALLAGES RECYCLABLES :	Jeudi matin, toutes les 2 semaines (semaines impaires) à partir du 5 janvier
VERRE :	Mardi matin, toutes les 2 semaines (semaines paires) à partir du 10 janvier
DÉCHETS VERTS :	Rendez-vous en déchèterie
ENCOMBRANTS :	10 janvier, 14 mars, 9 mai, 11 juillet, 12 septembre, 14 novembre

HABITAT COLLECTIF

SECTEUR ORANGE

ORDURES MÉNAGÈRES :	EMBALLAGES RECYCLABLES :	VERRE :	ENCOMBRANTS :
Lundi matin et jeudi matin	Jeudi matin, toutes les 2 semaines (semaines impaires) à partir du 5 janvier	Mardi matin, toutes les 2 semaines (semaines impaires) à partir du 3 janvier	3 janvier, 7 mars, 2 mai, 4 juillet, 5 septembre, 7 novembre
Lundi matin et jeudi matin	Jeudi matin, toutes les 2 semaines (semaines impaires) à partir du 5 janvier	Mardi matin, toutes les 2 semaines (semaines paires) à partir du 10 janvier	10 janvier, 14 mars, 9 mai, 11 juillet, 12 septembre, 14 novembre



Points de collecte de sapins de Noël
Du 27 décembre 2022 au 19 janvier 2023

- Parking du complexe sportif, chemin du Pré-Seigneur
- Parc Fauvel, avenue du Maréchal-Foch (face à la mairie)

En dehors de ces dates, votre sapin est à déposer en déchèterie.

Les sapins sont collectés afin d'être valorisés en copeaux.
Plus d'infos : gpseo.fr

DOSSIER - SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Sobriété énergétique : Villennes déploie sa stratégie

Face à la crise énergétique, la Municipalité se montre proactive afin de réaliser des économies d'envergure dès cet hiver et dans les années qui viennent.



En créant, en 2020, une délégation dédiée aux Transitions écologique et énergétique, la Municipalité avait déjà pris conscience que la problématique énergétique serait au cœur des préoccupations publiques au cours des prochaines années. Une tendance qui est finalement vite devenue une forte réalité pour tous tant les prix de l'énergie ont explosé.

« Un enjeu environnemental et financier »

« L'équilibre budgétaire des collectivités territoriales est mis à mal par la forte hausse des coûts des énergies, explique Adrien Perret, Adjoint au maire délégué aux Finances. C'est pourquoi, avec les services municipaux, nous étudions les manières de

réaliser des économies substantielles. Nous avons déjà instauré, par exemple, de nouvelles consignes de chauffe et d'éclairage dans les bâtiments communaux. »

« Il est nécessaire d'agir »

« Le plan de sobriété est motivé par les enjeux climatiques et réglementaires puisque la France doit réduire de 40% sa consommation d'énergie d'ici 2050, poursuit Virginie Oks, Adjointe au maire déléguée aux Transitions énergétique et écologique. Villennes fait donc sa part en tentant de rattraper autant que possible son retard en matière d'isolation mais aussi de chauffage peu émissif. »

DOSSIER - SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Rendre les bâtiments plus performants

Villennes vient d'adhérer au dispositif IngenierY' afin d'être accompagnée et conseillée dans ses projets de rénovation énergétique.

En mars 2022, une conseillère en énergie partagée, mandatée par la commune, a rendu un bilan énergétique des bâtiments communaux. Celui-ci indique les projets de rénovation énergétique à mener afin de réduire les factures et l'empreinte énergétique.

Conseils et assistance

Dans le prolongement de ce bilan, les élus, lors du conseil municipal du 16 décembre 2022, ont voté en faveur de l'adhésion de la commune à l'agence départementale IngenierY'.

Établissement public administratif yvelinois, IngenierY' dispense une assistance aux communes de moins de 6000 habitants en matière de montage de dossiers, de demandes de subventions et d'assistantat à la maîtrise d'ouvrage.

Une assistance qui s'avère indispensable pour Villennes tant le montage des dossiers s'est complexifié aussi bien du point de vue technique que du point de vue réglementaire. Au cours des années à venir, la priorité des chantiers de transformation énergétique sera donnée aux écoles et au complexe sportif.



DOSSIER - SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Les actions menées par la Municipalité

L'année 2023 prévoit une importante augmentation des coûts de l'électricité. Pour limiter la facture, la Municipalité a d'ores et déjà mis en place des actions.

Éclairages communaux

- Le passage à un éclairage Led se poursuit dans les espaces communaux (voir p24).
- Extinction à minuit de l'éclairage des parcs, de l'église, de la halle du marché et du lavoir de la rue de l'Ancienne-Mairie.
- La Municipalité favorise la mise en place de dispositifs contrôlés avec des détecteurs, des minuteries, des horloges ou des programmeurs selon les cas.



Éclairages sur la voirie

- Comme de nombreuses villes, la commune a demandé à la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) de procéder à l'extinction de l'éclairage public sur la totalité du territoire communal géré par GPS&O (à savoir la voirie) de minuit à 6h du matin, un éclairage partiel étant techniquement impossible. Au-delà des économies d'énergie, cette action permet également de préserver la biodiversité nocturne.

Chauffage des bâtiments communaux

- L'allumage du chauffage a été repoussé au 3 novembre 2022 dans les écoles et au 14 novembre 2022 dans les autres équipements municipaux.
- Il a été décidé de régler le chauffage à une température de 19° la journée et à 16° la nuit, les week-ends et les jours fériés.
- La température de chauffe a été fixée à 15° au complexe sportif. Des travaux doivent être réalisés dans certaines salles pour parvenir à ce résultat.
- Les radiateurs électriques d'appoint sont interdits.

Panneaux d'affichage lumineux

- Mise en veille des panneaux d'affichage lumineux entre 22h et 6h.

Sensibilisation des utilisateurs

Les différents publics qui utilisent les bâtiments communaux (agents municipaux, associations, personnel des écoles...) sont régulièrement sensibilisés aux bonnes pratiques et aux gestes qui permettent de réaliser des économies d'énergie.



DOSSIER - SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

La sobriété à la portée de tous

Le Défi énergie

Le Défi énergie est un concours d'économies d'énergie et d'eau dont le but est de réduire au maximum ses consommations domestiques. Entièrement gratuit et ouvert à tous les habitants du Nord-Yvelines, son objectif est de mobiliser le grand public sur les économies d'énergie que l'on peut réaliser au quotidien, sans affecter le confort. Il se déroule pendant toute la saison de chauffe, entre le 1^{er} décembre et le 30 avril.

La mission des foyers participants : réduire leur consommation d'énergie d'au moins 8 % par rapport à l'hiver précédent, uniquement en modifiant quelques habitudes quotidiennes.

Et ça marche ! Depuis 2012, ce sont plus de 750 foyers qui se sont pris au jeu et qui ont réalisé en moyenne 10 % d'économies d'énergie (soit environ 200 €/foyer/an) sur leurs factures !

Dans un contexte d'augmentation du coût de l'énergie et d'incitation à la sobriété énergétique, le défi énergie représente une opportunité idéale pour mobiliser les citoyens de façon concrète, efficace et ludique !

Quelques liens pour vous guider :

■ Présentation du Défi énergie : <http://bitly.ws/y6Vp>

■ Comment s'inscrire au Défi Énergie : → <http://bitly.ws/y6W9>



Les gestes pour économiser de l'énergie à la maison

■ Dans la maison, chaque geste compte pour faire des économies d'énergie : purger ses radiateurs, installer des ampoules LED, éteindre son ordinateur après usage...

Conseils pour réaliser des économies : → <https://www.ecologie.gouv.fr/des-gestes-simples-faire-des-economies-denergie-dans-maison>



Énergies solidaires, des conseils à proximité

Afin de faciliter l'accès à l'information des particuliers sur les économies d'énergie, le programme national d'amélioration de l'efficacité énergétique a donné lieu en 2001 à la création du réseau national INFO-ENERGIE devenu France Renov' en 2022. Développé par l'Agence De la Transition Écologique (ADEME) en partenariat avec les collectivités locales, ce réseau s'appuie sur des associations et organismes à but non lucratif qui fournissent au grand public des informations gratuites, objectives et de qualité. Depuis 2002, Énergies Solidaires fait partie de ce réseau national et propose sur le territoire Nord Yvelines, un regard éclairé pour les porteurs de projets qu'ils soient particuliers, professionnels ou publics (collectivités).

Énergies solidaires 120, avenue du Port
78955 Carrières-sous-Poissy. 01 39 70 23 06



VIE SCOLAIRE

Menu des cantines : les enfants ont leur mot à dire

Les élus du Conseil municipal des jeunes ont rencontré Marie-Agnès Bouyssou, Adjointe au maire déléguée aux Affaires scolaires, pour évoquer la restauration scolaire.

Le Conseil municipal des jeunes (CMJ) souhaite s'impliquer dans le choix des menus de la cantine. Début décembre, les jeunes élus ont accueilli au Local Marie-Agnès Bouyssou pour une première réunion à cet effet. « *Le CMJ pourra émettre des préférences en amont de la commission des menus et celles-ci seront transmises afin que les adultes en tiennent compte*, précise l'Adjointe aux Affaires scolaires. *Leur ressenti, leurs constatations sont une excellente base de travail pour toujours améliorer la qualité du service offert aux jeunes Villennois.* »



La bataille contre le gaspillage se poursuit



Déjà active avec la redistribution des denrées non consommées et non entamées à la Croix Rouge de Poissy, la Municipalité poursuit ses efforts contre le gaspillage alimentaire. Les restes réutilisables (yaourts, fruits, baguettes...) sont récupérés par le SIVM (Syndicat intercommunal Villennes-Médan) pour le goûter de l'accueil périscolaire. Une opération facilitée par la bascule du périscolaire dans les écoles. Depuis quelques jours, un gâchimètre (*voir photo*) est mis en place pour évaluer les quantités de pain gâchées. Il est amené à tourner dans les 4 écoles afin de sensibiliser les enfants.



La sécurité aux abords des écoles renforcée

La Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise a mené des travaux de sécurisation des abords de l'école maternelle des Sables et de la crèche Les Coccinelles (Fauveau) avec l'installation de barrières sur le trottoir, à proximité des entrées des établissements.

Noël avant l'heure dans les écoles

Retour en images sur quelques-uns des derniers événements pour les écoles villennoises.



Jeudi 15 décembre, le Maire, Jean-Pierre Laigneau, est venu distribuer des friandises dans les écoles élémentaires.



La Lettre de Noël, spectacle financé par l'école, était présenté ce vendredi à l'école maternelle des Chèvrefeuilles.



Vendredi 16 décembre, c'est le père Noël en personne qui est venu distribuer des chocolats dans les écoles maternelles.



Les expositions de la salle Fordan accueillent régulièrement les élèves villennois. Ici, la classe de Madame Castro (Pré-Seigneur) à l'exposition de Claude Charles en novembre.



Vendredi 9 décembre, les enfants ont chanté pour leurs parents à l'occasion de la fête de Noël de l'école maternelle Les Sables.

Formez-vous à l'art oratoire

Véritable succès en 2022, des sessions de formation à l'art oratoire seront à nouveau proposées en 2023 aux jeunes Villennois.



En partenariat avec l'association Lysias Nanterre, les jeunes Villennois vont pouvoir prendre part à des ateliers de formation pour acquérir les bases de la prise de parole devant un auditoire. « Le travail effectué l'an dernier avec l'association Lysias Nanterre a porté ses fruits et nous avons donc décidé de pérenniser ces ateliers, explique Arthur Rouyer, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse, à l'origine de cette initiative. À travers cette formation, nous souhaitons donner des clés à nos jeunes Villennois car la maîtrise des codes de la prise de parole en public est un avantage non

négligeable dans le parcours scolaire puis professionnel. »

Par petits groupes, encadrés par plusieurs intervenants et en abordant différentes thématiques, les stagiaires travailleront sur la confiance en soi, le phrasé, les postures, etc. Dans la lignée, un concours d'éloquence sera organisé au printemps.

Les sessions de formation à l'art oratoire sont prévues les samedis 11, 18, 25 mars et le 1^{er} avril.

**Plus d'informations :
lelocal1117@gmail.com**



Nicolas, au Local à temps plein

Bien connu des jeunes Villennois, Nicolas Guillin est désormais directeur adjoint du Local. C'est le deuxième plein temps de cette structure jeunesse dédiée aux 11-17 ans.



Le CMJ sur tous les fronts

Entre visites citoyennes et projets, les élus du Conseil municipal des jeunes n'ont pas chômé ces dernières semaines.



Visite du Parlement européen à Strasbourg.



Vente de gâteaux au profit du Téléthon sur le marché de Noël.



Visite du Sénat.



Inauguration d'une plaque pour le droit des arbres.

Le Centre de loisirs au Futuroscope

Parmi les nombreuses animations des derniers mois, les jeunes Villennois inscrits au centre de loisirs L'île aux enfants ont notamment pu visiter le Futuroscope.



L'EMS avec la Fondation PSG

Fin octobre, les enfants de l'École municipale des sports (EMS) et du FC Villennes-Orgeval ont été invités par la Ville d'Orgeval à participer aux activités proposées par la Fondation PSG.



La Maison médicale bientôt aux petits soins

La Maison médicale Madeleine-Brès ouvrira ses portes au cours du premier trimestre 2023.



Qui est Madeleine Brès ?

Elle fut la première femme médecin française en 1875. Pour son courage, sa persévérance, sa ténacité, elle a pu franchir tous les obstacles de l'époque pour devenir médecin, le rêve de sa vie. Cette dénomination a été votée à l'unanimité par le Conseil municipal le 27 juin 2019.

Don d'œuvre

Un grand merci à Claude Charles qui, après son exposition en salle Fordan, a offert à la mairie cette œuvre baptisée Zénitude. Elle prendra place dans la Maison médicale.

Confrontée, comme beaucoup de territoires français, à la menace des déserts médicaux, la commune de Villennes est sur le point de voir éclore un projet d'avenir.

La Maison médicale Madeleine-Brès devrait être mise à disposition des professionnels de santé dès janvier pour leur installation, puis ouverte au public courant février. « C'est un investissement significatif pour la commune, qui répond à une importante attente des Villennois, assure Jean-Michel Charles, Adjoint au maire délégué à l'Urbanisme, à l'Aménagement et à l'Assainissement. De plus, ce bâtiment durable est, par son architecture,

exemplaire d'un point de vue énergétique et écologique. »

Généralistes et spécialistes

De nombreux professionnels ont déjà réservé leur place au cœur de cette maison médicale : 4 généralistes, 3 spécialistes (cardio-médecine, médecine du bien-être, pédopsychiatrie) et de nombreux autres professionnels de santé ou paramédicaux : ostéopathe, psychologue cognitif, psychomotricien, orthophonistes, podologue, infirmières. Une pharmacie et un audioprothésiste s'ajoutent également à cette offre très complète.



L'énergétique chinoise au centre-ville

Déjà détenteur d'un cabinet à Vernouillet, Michaël Bedok, certifié en médecine traditionnelle chinoise, consulte dorénavant aussi à Villennes. Utilisant l'aromathérapie ou encore l'acupuncture, l'énergétique chinoise considère l'Homme dans son ensemble, et ce au-delà des symptômes avec tous les éléments de l'organisme intimement liés et interdépendants.

Cabinet situé au 313, avenue Georges-Clemenceau.
Tél. 06 98 43 27 27

Céline Choquet élue Miss maman Île-de-France

Bien connue des Villennois pour ses cours de danse dans le cadre de l'association Danceline, Céline Choquet a remporté ce concours en novembre.



C'est d'ailleurs une Villennoise, Sandra Imberti, elle-même candidate qui lui en avait parlé. Cette élection met en valeur à la fois une maman, une femme et une association.

« C'était un défi pour moi de me mettre en scène en solo, sans être portée par mes élèves, explique la chorégraphe et professeur de danse. J'ai présenté une chorégraphie sur le baby blues et fait un discours mettant en valeur une association visant au développement des soins sociaux esthétiques en milieu hospitalier.

Dans mon ancien travail, j'ai eu l'occasion de prodiguer des soins à des personnes recevant des injections de chimiothérapie. Les bénéfices de ses soins et l'atténuation des effets secondaires m'ont donné envie de continuer et de développer ce projet.

J'essaierai du mieux que possible durant cette année de montrer qu'on peut être à la fois maman, femme tout en étant tournée vers les autres.

Je suis fière d'avoir réussi ce défi et d'avoir dépassé mes propres peurs, pour mes enfants que j'éleve seule, pour toutes les mamans dans cette situation. »

Des mosaïques d'AVB au Togo

Les élèves des cours de mosaïque de Chantal Coëffé ont pris part à un projet participatif, initié par une autre mosaïste du sud de la France : Valérie Nicoladzé. C'est Laurence Mouhali, une des élèves, qui a eu vent de ce projet et en a fait part au groupe d'AVB qui a tout de suite répondu présent.

Douze petits carrés colorés ont ainsi été réalisés et seront bientôt installés sur les poteaux de l'école d'Akata au Togo.

Pour plus d'informations sur ce projet, voici le lien : <https://www.esprit-mosaïque.fr/post/projet-mosaïque-togo-2022>



SPORT

Le terrain synthétique au nom de Philippe Jonot

Inauguré en 2019, le terrain synthétique du complexe sportif a été baptisé du nom Philippe Jonot, ancien président du Football club Villennes-Orgeval.



Alma Jonot, femme de Philippe Jonot, a dévoilé la plaque avec le Maire, Jean-Pierre Laigneau.

C'est un personnage emblématique du football villennois. Décédé en juin 2019, Philippe Jonot a marqué le club

et les joueurs qui l'ont connu. Ancien président de l'AS Villennes, il fut à l'origine de la fusion avec l'AS Orgeval qui

donne le FC Villennes-Orgeval. Bien qu'il ne fût pas le premier président de cette fusion, il a repris la présidence de 2001 à 2008 pour devenir ensuite vice-président-trésorier.

Un terrain dont il était à l'origine

Son implication dans le club a notamment permis l'aménagement du club house football avec la création du bar, l'apport de sponsoring permettant l'affichage de panneaux publicitaires autour du terrain d'honneur, l'évolution de jeunes du club au poste d'entraîneur et responsable de l'école du foot et la construction du terrain synthétique.

Il était l'interlocuteur principal entre la mairie et le club depuis la création du FCVO.

« Il a fait fructifier le club »



Nicole Lacourbe, secrétaire de 2004 à 2021

« Philippe, c'était le foot incarné, il ne pensait qu'à ça. Il avait toujours de bonnes paroles pour les joueurs, même si parfois, il les secouait un peu car il voulait qu'ils gagnent. Il a fait fructifier le club par son implication. Il était à la fois sur le bord des terrains mais aussi dans l'administratif pour monter des projets. »



Membres du club, élus et invités posent à l'entrée du terrain Philippe Jonot.



Éclairage Led sur les courts de tennis

Les courts de tennis 1, 2 et 3 du complexe sportif sont désormais équipés d'éclairage LED. Des économies d'énergie pour la commune et un confort visuel amélioré pour les adhérents du Tennis club de Villennes.

Rémi Boyer, un Villennois champion de moto



Pour défendre son titre en 2023, Rémi Boyer est à la recherche de sponsors.

Si vous souhaitez le soutenir, n'hésitez pas à le contacter !
 Facebook : <https://www.facebook.com/RemiBoyer22/>
 Instagram : <https://www.instagram.com/remi.boyer22/>

Engagé pour la première fois en 2022 sur une saison complète en Coupe Sportwin de moto, Rémi Boyer a remporté le titre en catégorie Twinfast.

Villennois depuis 2013, Rémi Boyer est un passionné de deux-roues. Depuis ses premiers tours de circuit en 2017, en passant par ses premières courses en Coupe Sportwin (championnat réservé aux motos bicylindres de 600cc à 1250cc) en 2021, il n'a cessé de progresser et de prendre du plaisir. Sur sa Kawasaki ER6 modifiée pour une utilisation sur circuit, il s'est lancé sur une saison complète en 2022. « Ma moto a une cylindrée de 650cc, elle déve-

loppe 70cv, détaille-t-il. Tout ce qui n'est pas utile, a été retiré. Les freins, suspensions et moteur sont équipés de pièces dédiées à la compétition pour avoir une moto la plus performante possible. »

Des sponsors pour défendre son titre

Après avoir réalisé 6 podiums dont 3 victoires dans la catégorie Twinfast

et un podium toutes catégories confondues (2ème), Rémi Boyer a été sacré champion de France Twinfast à l'issue de la saison 2022. « Je me classe 6^e du classement général face à des motos ayant le double de puissance de la mienne, se réjouit le Villennois. Ces bons résultats sont le fruit de ma régularité en course, d'une moto bien préparée et d'un entraînement rigoureux, aussi bien physiquement que sur les pistes ».

CULTURE

La Collection MARCEL AZZOLA

Une exposition qui se regarde et s'écoute !

Terre d'accordéon, Villennes-sur-Seine accueille la Collection Azzola du 7 au 22 janvier pour une exposition exceptionnelle à la salle Fordan.



L'exposition présente l'histoire populaire d'un instrument qui ne l'est pas moins, magnifié par l'un de ses plus grands interprètes, Marcel Azzola, qui a résidé à Villennes-sur-Seine jusqu'à la fin de ses jours. Vous pourrez y trouver :

- **Des accordéons rares** : des débuts de l'instrument jusqu'à sa version contemporaine, extraits de l'immense collection privée de l'artiste.
- **Des photos d'art** superbes d'Aurélié Vandenweghe enrichissent la collection.
- **Des archives dévoilées** racontent une vie de musique, de rencontres, des instants magiques et légendaires comme ce « *Chauffe Marcel* » lancé par Brel lors de l'enregistrement de Vesoul.

Des platines, des casques permettent une écoute confidentielle

de la voix de l'artiste musicien fixée sur vinyles.

« *L'envie de transmettre* »

Des QR codes complètent le dispositif et permettent de voir et d'écouter des interviews, des concerts et des documents d'archives. « *L'exposition est résolument voulue intergénérationnelle car mon père a toujours eu l'envie de transmettre, explique Catherine Azzola, Villennoise et fille du célèbre accordéoniste Marcel Azzola. En plus d'être un musicien talentueux, c'était un collectionneur passionné dont on ne dévoile ici qu'une infime partie de la collection. Avec cette exposition, nous prolongeons sa mémoire. Tout ce que lui a apporté l'accordéon, il a toujours voulu le rendre. Cette exposition prolonge sa mémoire mais elle relate aussi l'histoire d'un instrument passionnant.* »

Arthur Hinnewinkel, piano... passionnément

Ce jeune pianiste sera en récital le dimanche 12 février à 17h en salle des arts.



© Instagram Arthur Hinnewinkel

Coup de cœur du Comité de la culture pour cet artiste, actuellement en résidence à la Fondation Singer-Polignac depuis juillet 2021. Né en 2000, il a intégré à 15 ans le Conservatoire national supérieur de musique de Paris dans la classe de Hortense Cartier-Bresson, avec qui il vient tout juste de terminer son Master. Ce jeune artiste, que certains d'entre nous ont pu admirer lors de la soirée Pollen de juin dernier, se produit régulièrement, dans des festivals et en récital, et développe aussi son activité de musique de chambre dans diverses formations. Musicien curieux, il se passionne pour un répertoire allant du XVII^e siècle aux contemporains du XXI^e, mais aussi pour le jazz et les musiques indiennes et d'Asie du sud-est qu'il a découvertes au cours de voyages qui lui ont donné goût à la diversité culturelle de notre monde.

Dimanche 12 février, 17 heures, salle des arts.
Réservations : 06 98 22 27 07

Du théâtre in english

L'association International Players organise plusieurs représentations de son spectacle *Snow white and the three frenchmen*. Vendredi 27 janvier (20h), samedi 28 janvier (15h et 20h) et dimanche 29 janvier (15h) à la salle des arts. Infos et réservations : reservations@internationalplayers.org / 07 54 57 37 18



ACV, la mémoire de Villennes : focus sur Léonard Rosenthal

Samedi 11 mars à 19h45, l'ACV, La Mémoire de Villennes organise, après son assemblée générale, une présentation et une projection La vie aventureuse et fabuleuse de Léonard Rosenthal, célèbre propriétaire de la villa La Vallée des roses, rue de Poissy.

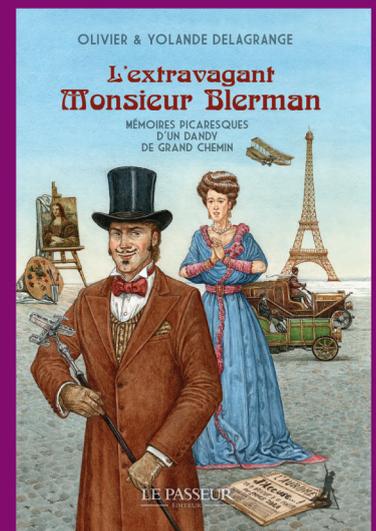
Salon du chocolat

Prenez un peu d'avance avant Pâques avec le Salon du chocolat du Lions club Blanche de Castille organisé les samedis 18 mars (de 10h à 19h) et dimanche 19 mars (de 10h à 18h) à la salle des arts.

Un nouveau roman pour le couple Delagrangé

Olivier et Yolande Delagrangé, couple de Villennois auteur de nombreux livres, nous propose un nouvel ouvrage : *L'extravagant Monsieur Blerman*. Celui-ci nous transforme en spectateur privilégié des grandes heures de la Belle Époque. « Dandy de grand chemin », ce personnage « cousin » d'Arsène Lupin et de Bel-Ami, un peu filou, taquin, charmant et charmeur, aventurier, artiste à ses heures et apôtre du « beau » mène une vie romanesque avec truculence et virtuosité.

L'extravagant Monsieur Blerman au Passeur Éditeur - Olivier et Yolande Delagrangé. 22€.



RETOUR EN IMAGES

Une journée de fête au Marché

Avec une nouvelle formule, principalement concentrée sur la place de la Libération et dans la salle des arts, le Marché de Noël 2022 a proposé aux Villennois une journée conviviale avec des animations pour toute la famille.



Dans la salle des arts, les exposants ont rencontré un public venu en nombre. Parmi eux, le Lions club Blanche de Castille et l'Institut Curie proposaient des ventes caritatives.



La présence du Père Noël a ravi petits et grands.



Présents sur un stand pour le Téléthon, les élus du Conseil municipal des jeunes ont animé des contes de Noël pour les plus petits.



Les fédérations de parents d'élèves, FCPE et UPEV, ont tenu des stands pour soutenir leurs actions en faveur des écoles. Avec la FCPE, le Collectif villennois pour la transition (CVT) a proposé un troc de jouets.

RETOUR EN IMAGES

de Noël



Le centre équestre La Clémenterie a proposé des balades à poney.

Des spectacles féériques

Avant les fêtes de Noël, les Villennois ont pu assister à des spectacles de grande qualité en salle des arts. Néo-Villenoise, Lara Martins, accompagnée de Vincent Prezioso au piano et d'Éric Bouvelle à l'accordéon, a dévoilé son immense talent de chanteuse lors d'un concert Noël à Broadway le samedi 10 décembre.

Le lendemain, l'association Danceline a proposé deux représentations de son spectacle de danse en faveur du Téléthon.



**Merci aux
commerçants !**

*Et un grand merci à l'association
des commerçants de Villennes
dont les membres se sont suc-
cédé pour offrir des boissons
chaudes à l'entrée de la
salle des arts.*



Le concours de pull de Noël, une occasion de sourire entre générations.



Tribune liste « *Bien vivre à Villennes autrement* »

Faire évoluer les règles du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Villenois avant tout, préserver le cadre naturel de notre commune est notre priorité.

Dans les espaces publics, le service Espaces Verts veille à la bonne santé des arbres et en plante dès que possible.

Dans les espaces privés, les projets de construction peuvent impliquer des abattages difficiles à freiner si

l'arbre n'est pas référencé comme remarquable dans le PLUI. En attendant une révision du PLUI plus favorable aux arbres, la commune travaille étroitement avec GPS&O dans l'instruction des permis de construire afin d'exiger des études phytosanitaires, des replantations voire des modifications de plans.

Pour contrer certains promoteurs peu soucieux du cadre naturel, nous travaillons actuellement à la rédaction d'une charte visant à limiter les abattages sur terrains privés.

Tribune liste « *Avenir Villennes* »

Abattage des arbres : un carnage écologique !

Nous dénonçons le massacre des arbres de Villennes à la gare, rue du Coquart, avenue Foch, de Gaulle, Marolles... aucun quartier n'est épargné ! Des arbres centenaires sont abattus, laissant place à des constructions. Ces abattages massifs, fruit d'une urbanisation galopante, menacent l'équilibre écologique et la qualité environnementale de notre village. Alors que les arbres font partie intégrante de la lutte contre le réchauffement climatique, les immeubles bétonnés et le bitume favorisent les îlots de chaleur et détruisent la biodiversité.

Au-delà des déclarations pieuses, nous sommes déterminés à préserver l'âme de notre village et défendre l'intérêt général. Nous refusons l'impuissance des exécutifs et la pression des lobbies. Nous demandons un moratoire de tous les chantiers impliquant des coupes d'arbres.

Pour 2023, nous formons le vœu d'agir ensemble pour stopper cette aberration et sauver les arbres de notre village !

Pierre-François DEGAND
Liste Avenir Villennes
avenirvillennes@gmail.com

Tribune liste « *Villennes Ensemble* »

Vœux aux Villenois pour cette nouvelle année

Chères Villennoises, chers Villenois.

Nous espérons que vous avez passé de bonnes fêtes, que 2023 vous réserve une année pleine de bonheurs et de bonne santé pour vous et vos proches.

Restons vigilants, attentionnés, solidaires et bienveillants.

Cependant, nous partageons et regrettons le fait que notre village n'ait jamais été aussi triste pour ces fêtes de fin d'année. Certes, la conjoncture doit tous nous guider vers une période de maîtrise des coûts, mais un village décoré et illuminé quelques heures par jour aurait satisfait le plus grand nombre.

De plus, les travaux en centre-ville et la suppression définitive de 20 places de stationnement n'ont malheureusement pas aidés nos commerçants.

Pour les soutenir et préserver le dynamisme de notre village, nous vous invitons à nous retrouver en centre-ville pour y partager de bons moments.

Olivier HARDOUIN
«Villennes Ensemble»

AGENDA & CARNET



Mardi 3 janvier

Collecte des encombrants
Secteur orange

Mardi 10 janvier

Collecte des encombrants
Secteur violet

Mercredi 18 janvier

Heure du conte - Petites et Grandes Zoreilles
Bibliothèque Émile-Zola

Du samedi 7 au dimanche 22 janvier

Exposition de la Collection Marcel Azzola
Salle Fordan



Vendredi 13 janvier / 19h

Cérémonie des vœux du maire
Salle des arts

Samedi 14 janvier / 10h

Présentation des résultats de l'enquête sur le commerce
meet.google.com/hfx-ztii-dhw

Vendredi 20 janvier / 18h30

Nuit de la Lecture 2023. Thème : La Peur
Bibliothèque Émile-Zola

Vendredi 20 janvier / 20h30

Conférence du photographe Olivier Morin
(organisé par les Photophiles)
Salle des arts



**Vendredi 27, samedi 28
et dimanche 29 janvier
15h et/ou 20h**

Théâtre :

Snow white and the three frenchmen
par International players
Salle des arts



Samedi 28 janvier / 14h30-16h30

Atelier grainothèque : fabrication de nichoirs
Bibliothèque Émile-Zola

Dimanche 5 février / 17h

Concert de Sandra Bouvelle
Salle des arts

Mercredi 8 février / 10h30 et 16h30

**Heure du conte -
Petites et Grandes Zoreilles**
Bibliothèque Émile-Zola

Samedi 11 février / 10h30

**Atelier grainothèque :
création d'étiquettes à semis**
Bibliothèque Émile-Zola

Dimanche 12 février / 17h

Récital de piano : Arthur Hinnewinkel
(organisé par le Comité de la culture)
Salle des arts

Mercredi 15 février / 16h30

Heure du conte - À pas contés
Bibliothèque Émile-Zola

Judi 16 février / 20h15

Réunion du Conseil municipal
Mairie / Salle du Conseil municipal

Mardi 7 mars

Collecte des encombrants
Secteur orange

Naissances

CHERIFI Inaya, 17 juillet

GUIONNET Leo, 27 août.

REGRAGUI DELAHOUSSE Malia, 9 septembre.

BEYER Gabriel, 29 septembre.

AUGENDRE Ella, 6 octobre.

CHAIB Amir, 14 novembre.

Mariages

BABIN Caroline et AYRAL Christophe, 15 octobre.

MEIERS Pascal et ZHUROMSKAYA Nadezda,

12 décembre.

Décès

FLAMENT André, 28 août.

GAYET Patrice, 26 octobre.

DUFOUR Nathalie, 26 octobre.

BRANCHAT Jean-Pierre, 2 novembre.

CHODRON de COURCEL épouse CATRICE Alix,

17 novembre.

MAJCHERCZYK Richard, 28 novembre.

PETIT COLIN épouse BRACHET Jacqueline, 30 novembre.

FILLON Micheline, 5 décembre.

BUGEON André, 8 décembre.

ORTEGO HERRANZ Bonifacio, 14 décembre.

Samedi 11 mars / 19h45

**Projection : La Vie aventureuse et fabuleuse
de Leonard Rosenthal**
(organisé par ACV, la Mémoire de Villennes)
Salle des arts

Samedi 11, 18, 25 mars et 1^{er} avril / 10h-12h

Formation à l'art oratoire
Lieu à définir

Samedi 18 et dimanche 19 mars

Salon du chocolat
Espace des arts

Mardi 14 mars

Collecte des encombrants
Secteur violet

Samedis 18 mars et 25 mars / 10h

Printemps des Poètes 2023
Ateliers sur le thème Frontières
Bibliothèque Émile-Zola

Mardi 4 avril / 20h15

Réunion du Conseil municipal
Mairie / Salle du Conseil municipal

Mercredi 12 avril / 18h30

Soirée Palmarès du Prix littéraire villennois
Bibliothèque Émile-Zola



GACOX

IMMOBILIÈRE®
Clemenceau



ESTIMATION OFFERTE

AGENCE IMMOBILIÈRE CLEMENCEAU

326, AVENUE GEORGES CLEMENCEAU 78670 VILLENES-SUR-SEINE

☎ 01.39.08.26.26 ✉ CONTACT@IMMOCLEMENCEAU.FR

RCS VERSAILLES 890 797 657 - WWW.IMMOCLEMENCEAU.FR